

C

C 54.377 16 + 16a

Ordnungswort und Titel

Druckort
Drucker
Verleger
JahreszahlForm
Einband

Convention

— entre leurs majestés l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur de toutes les Russies, roi de Pologne d'une part, et sa majesté le roi de Sardaigne d'autre part, pour faire cesser l'occupation temporaire d'une ligne militaire dans les états de sa majesté Sard.

Signée à Verone le 14 décembre 1822 et dont les ratifications ont été échangées à Turin le 9 février 1823.

10 S., 1 Ll.

Vienne,

4.

impr. à la
de cour et
d'état.

(1823)

Zwei Exemplare.~~XXIII. b. J. 3 N° 19, 20.~~